

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	15	5	5	0

Séance du 22 mars 2022

- date convocation
17 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux et les vingt-deux mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire. Séance à huit clos.

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, VEYRIER, BELET, BIROL, CERNEAUX, DARSEZ, DELTOUR, FLAUSS, FRANQUE

Absent(s) :

Absents excusés : BELLEC,, ROBERT, DELCUZOUL, LEMARECHAL BRACHET,

Procurations à : BELLEC à DELTOUR - ROBERT à GOMEZ - DELCUZOUL à CERNEAUX - LEMARECHAL à LANZA - BRACHET à VEYRIER

Secrétaire : FRANQUE

Objet : Budget Commune - Affectation des résultats 2021
2021-03-22 05

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 200 355.64 €
- un déficit de fonctionnement de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 134 344.54 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 66 011.10 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) 200 355.64 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

- 2 070.32 €

<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		- 107 535.17 €
Besoin de financement F	=D+E	- 109 605.49 €
AFFECTATION = C	=G+H	200 355.64 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		109 605.49 €
<i>G = au minimum, couverture du besoin de financement F</i>		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		90 750.15 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Résultat du vote

Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée
Le 23 mars 2022 et publication ou notification

Du 23 mars 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

